

Aide-mémoire de la session d'information VIA

14 juin 2017 de 9 h à 10 h 30

	Sujets
1	<p><u>Ouverture de la rencontre</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Mot de bienvenue.• Les responsables des services aux entreprises (SAE) ont été invités à cette rencontre afin d'avoir des précisions sur la mesure budgétaire 15165 (maintien et rehaussement des compétences des travailleurs) annoncée par une correspondance adressée à toutes les directions générales des commissions scolaires. Des informations ont été transmises sur les modalités d'utilisation de cette mesure.• Thèmes divers :<ul style="list-style-type: none">○ Programme d'allocation pour des besoins particuliers (PABP) : Le dossier est toujours en cours d'analyse auprès des autorités ministérielles.○ Science et mathématique : Pour le moment, aucune décision n'a été statuée à cet effet. Les préoccupations exprimées par le réseau auprès des autorités ministérielles ont été bien entendues. Le réseau sera informé incessamment de l'évolution du dossier. <p>MÀJ <i>Le 20 juin 2017, la DE AFC a transmis aux gestionnaires des établissements de formation générale des adultes une lettre ayant pour objet : Fermeture des codes de cours de 5^e secondaire de l'ancien programme d'études Mathématique et de ceux de Sciences physiques. Les codes de cours visés seront fermés au 30 juin 2019. Des précisions complémentaires seront données d'ici septembre.</i></p> <ul style="list-style-type: none">○ Comité de suivi de l'implantation du nouveau curriculum : À la rencontre du comité de gouvernance Éducation des adultes – Formation professionnelle du 12 mai 2017, le Ministère a manifesté son intention de mettre en place un comité de vigie afin de suivre de près la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études à la formation générale des adultes. Par l'entremise de ce comité, le Ministère souhaite assurer un suivi au regard de l'implantation du nouveau curriculum, en évaluer les incidences sur les adultes, le personnel scolaire et l'organisation des centres de formation générale des adultes. Des précisions supplémentaires seront prochainement transmises au réseau.• Le directeur de la DE AFC remercie les différentes ressources qui ont participé aux travaux ministériels cette année. Il souligne que cette fructueuse collaboration MEES–réseaux, doit se poursuivre.
2	<p><u>Rehaussement et maintien des compétences des travailleurs (mesure 15165)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une nouvelle allocation (mesure budgétaire 15165) est disponible pour 2016-2017 (19 000\$) et 2017-2018 (19 000\$). En collaboration avec les centres d'éducation des adultes (CEA), cette mesure permettra aux SAE des commissions scolaires d'intervenir auprès des entreprises afin d'accroître la formation générale de base et la francisation des travailleurs.• D'ici septembre, 2 personnes ressources seront disponibles pour répondre aux questions et pour offrir du soutien : M^{me} Hélène Leduc, responsable du dossier à la TRÉAQFP et faisant partie du groupe de travail AD HOC sur la situation de la formation de base en entreprise dans les commissions scolaires, téléphone : 450 747-0252 ou courriel : leduc.helene@treagfp.qc.ca

	<p>M. Jacques Girard, responsable du dossier à la DE AFC, téléphone : 418 643-9754, poste 2419 ou courriel : jacques.girard@education.gouv.qc.ca</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les directions des CEA et les responsables des SAE recevront prochainement une invitation à une rencontre commune pour des journées d'information (fin septembre) concernant, entre autres, cette mesure. Lors de cette journée, divers sujets seront traités. Quelques partenaires seront conviés à participer à cette journée, notamment la TRÉAQFP, Formation Québec en réseau et des collègues du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS).
3	<p>Renouveau pédagogique (Voir annexe 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan pour l'équipe PRO quant à la conception de situations d'apprentissage. <p>L'année dernière, la DE AFC a lancé en collaboration avec des organisations du réseau, une équipe de soutien pour l'implantation du nouveau curriculum à la formation générale des adultes (FGA). Un plan d'action a été annoncé l'année dernière à cet effet. La description de ces actions qui ont été mises en œuvre est disponible sur le Carrefour FGA. Voici le sommaire des actions 2016-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement de la DE AFC : différentes plateformes d'accompagnement ont été mises en place et d'autres seront à venir pour la prochaine année dont une pour anglais, langue d'enseignement. Par ailleurs, les plateformes sont accompagnées de foires aux questions et permettent de recueillir les besoins de formation. Une infolettre est également transmise aux personnes qui désirent s'y abonner. De plus, la DE AFC a offert diverses activités d'accompagnement en 2016-2017 en collaboration avec le réseau, notamment, la formation pour les cours en mathématique, en histoire du Québec et du Canada, en anglais, langue d'enseignement, en anglais, langue seconde et la journée de formation conjointe avec PROCÉDE sur l'implantation des nouveaux programmes en formation de base diversifiée. À cet égard, la collaboration avec PROCÉDE se poursuivra également l'année prochaine. ○ Rencontre nationale des gestionnaires : l'évènement a connu un grand succès, plus de 400 personnes étaient présentes et 51 ateliers ont été offerts. Une réflexion est en cours quant à la possibilité de renouveler l'évènement l'année prochaine. ○ Participation de la DE AFC au congrès de l'AQIFGA : 5 ateliers ont été offerts. ○ RÉCIT FGA : les orientations ont été transmises à l'équipe des RÉCITS régionaux. À cet effet, un site web a été créé incluant une vitrine de projets. ○ Après-cours FGA : le site des Après-cours FGA a connu un grand essor cette année, plus de 12 communautés de partage ont été créées, 5 nouveaux webinaires ont eu lieu sur différents sujets et on constate une participation accrue de la part des ressources de la DE AFC. ○ Alexandrie-Formation PRO : la bibliothèque virtuelle dénombre plus de 1405 ressources qui sont principalement des situations d'apprentissage et autres outils pédagogiques. De plus, 212 ressources ont été ajoutées cette année dont 141 situations d'apprentissage. <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation PRO : 58 jours de formation ont été donnés. Actuellement, 16 personnes accompagnent des équipes d'enseignants dans l'appropriation des programmes pour la création de situations d'apprentissage à l'aide de 3 ateliers personnalisés. Pour toute demande à cet effet, contactez l'équipe d'Alexandrie à l'adresse suivante : vanessa.boily@cassmi.qc.ca. Pour les nouveautés concernant le Carrefour FGA vous pouvez vous abonner à l'infolettre en cliquant le lien suivant Inscription infolettre CarrefourFGA. ○ Équipe-choc pédagogique : l'objectif de cette équipe est d'offrir un accompagnement et un soutien dans la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études et pour l'utilisation du matériel lié à l'évaluation dans les centres de formation. L'équipe a été créée cette année et les formations ont commencé en mars dernier. La DE AFC a l'intention de reconduire ces travaux pour l'année prochaine. Les personnes intéressées par cet accompagnement sont invitées à manifester leur intérêt par courriel à l'Équipe-choc pédagogique à l'adresse suivante : infoequipechoc@carrefourfga.com

- Équipe-choc organisationnelle : le mandat de coordination des travaux a été confié à la TRÉAQFP. L'équipe a été constituée l'automne dernier. Plus de 20 rencontres ont eu lieu. L'équipe a également participé à divers ateliers et à des congrès, ce sont plus de 250 personnes qui ont été rencontrées lors de la dernière année.
- Une mise à jour du recueil «Vers une implantation réussie », qui traite de l'organisation scolaire dans les centres, sera effectuée et il pourra être consulté d'ici la fin juin sur le site de la TRÉAQFP.
- Épreuves ministérielles
 - Toutes les épreuves ministérielles ont été livrées au réseau. Les travaux sur les prototypes se poursuivent. De plus, une mise à jour du tableau de suivi des épreuves sera déposée prochainement sur le site Carrefour FGA. Certaines épreuves seront diffusées incessamment dont la version anglaise et française en mathématique de 5^e secondaire. D'autres épreuves seront diffusées à l'automne 2017 dont chimie, physique et informatique. Pour ce qui est des programmes en orientation professionnelle et du développement de la personne, les domaines d'évaluation des apprentissages et les épreuves seront disponibles au cours de l'été 2017 et à l'automne 2017.

Points de suivi

Poursuite de l'expérimentation du dispositif de reconnaissance des acquis pour le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)

- L'expérimentation se poursuit l'année prochaine avec les 11 commissions scolaires participantes.
- Des premiers constats ont été observés tels qu'une meilleure reconnaissance des employeurs en vue de l'obtention du certificat et le renforcement au niveau du sentiment d'appartenance. Par ailleurs, il a été souligné qu'une des difficultés rencontrées est liée au démarchage auprès des entreprises qui est un peu plus long dans certains milieux ou secteurs. La prochaine année va donc permettre de poursuivre les observations des stratégies mises en place afin d'améliorer cette démarche. Les prochains résultats seront transmis en 2017-2018.
 - Les modalités de déploiement de la mesure 15165 en lien avec ce projet seront présentées en septembre.

4 Nouveau projet-pilote qui a démarré le 30 mai dernier en partenariat avec le MTESS.

- À la suite des constats faits auprès des jeunes de parents prestataires de l'aide financière de dernier recours (AFDR), une grande proportion de ceux-ci devient également prestataires à l'âge de 25 ans et 90% de cette proportion n'obtiennent pas de premier diplôme. Un besoin a été identifié afin d'intervenir dans cette dynamique intergénérationnelle observée.
 - Ce nouveau projet-pilote a été mis de l'avant avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Ce projet consiste à intervenir auprès de jeunes de 16 et 17 ans en interruption d'études pour favoriser leur retour en formation en les soutenant, d'une part, par une allocation tirée de la mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR), gérée par les centres locaux d'emploi et d'autre part, par le personnel assigné aux Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) dans leur démarche de formation.
 - Le projet, d'une durée de 3 ans, se terminera en 2020.
 - 4 commissions scolaires participent au projet-pilote : Vallée-des-Tisserands, St-Hyacinthe, Marie-Victorin et de la Capitale. Elles ont été ciblées à partir de données

statistiques recueillies par le MTESS, selon la représentation du nombre de jeunes ayant interrompu leurs études et dont les parents sont prestataires de l'AFDR. Les régions administratives ciblées sont la Montérégie et la Capitale-Nationale.

Retour sur le rendez-vous SARCA de juin 2017

- Le rendez-vous SARCA de juin reprenait le contenu présenté au colloque de la TRÉAQFP cette année. Un état de situation des travaux en cours sur les différents dispositifs en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en FGA et en FP a été présenté, ainsi qu'un document produit par la Commission scolaire Harricana sur les pistes de partenariat possibles entre les SARCA et la RAC.
 - À partir des témoignages obtenus par les participants à l'égard des annonces faites lors de ce rendez-vous SARCA, il a été convenu que d'autres rencontres seront planifiées afin d'informer le réseau de façon plus détaillée de l'avancement des travaux sur l'actualisation des différents dispositifs de RAC en FGA. Le réseau en sera informé au moment venu. L'implantation de la quasi-totalité des nouveaux dispositifs en FGA est prévue pour 2018-2019.
 - La DE AFC sollicite la collaboration de commissions scolaires anglophones afin de valider le test pour l'épreuve synthèse (français, langue seconde, 4^e et 5^e secondaires) à l'automne prochain. Toute commission scolaire intéressée peut joindre M^{me} Martine Leroux à martine.leroux@education.gouv.qc.ca.

Cours DHS en intégration sociale

- La DE AFC en collaboration avec le comité de suivi des cours du développement d'habiletés spécifiques (DHS), composé de 9 commissions scolaires, a créé un outil d'analyse et d'orientation afin de guider le réseau au moment de l'inscription des adultes au programme d'études *Intégration sociale*. Le document a été déposé dans l'onglet Accompagnement national sur le Carrefour FGA.

Retour sur les règles budgétaires

- Le document du fonctionnement des règles budgétaires a été mis à jour cette année entre autres, au niveau des allocations supplémentaires. Un nouveau chapitre a été ajouté à la page 83 du document concernant les activités éducatives innovantes. Certaines mesures sont semblables à celles de l'an passé. Les directions de centres sont invitées à prendre connaissance des nouvelles mesures et des nouvelles codifications pour certaines mesures. Les directions de centres sont également invitées à être attentives aux sommes distribuées aux commissions scolaires visant de nouvelles mesures en FGA.
- Nouvelles codifications pour 2017-2018 :
 - Pour la mesure des projets particuliers qui visent la persévérance et le raccrochage des 16-24 ans, le code est 15161.
 - Pour la nouvelle mesure d'intégration d'éveil à la lecture dans les pratiques familiales, le code est 15163.
 - En ce qui a trait à la mesure «Accueil et francisation en formation générale des adultes», elle aura sa propre mesure, soit la 15164. Par ailleurs, une trentaine de commissions scolaires ont reçu des allocations en 2016-2017. Cette même mesure se poursuit l'année prochaine. Cette année, les modalités de répartition étaient en lien avec l'effectif scolaire équivalent temps plein (ETP) déclaré en 2015-2016 en francisation. Toutefois, les modalités de répartition seront différentes pour 2017-2018. L'information complète sera transmise dans la Collecte-info dès septembre 2017. Les commissions scolaires sont invitées à joindre M^{me} Thérèse Dupuis pour toutes

questions relatives à cette mesure par téléphone : 418 647-9754, poste 2390 ou par courriel : therese.dupuis@education.gouv.qc.ca.

- Pour la mesure 15164, une reddition de comptes a été demandée pour juin 2017. Toutefois, le document de Collecte-info ne sera pas disponible à cette date. Il a été demandé aux commissions scolaires de conserver dans leurs dossiers les sommes dépensées en 2016-2017 pour la francisation.
- La certification budgétaire concernant la mesure 15165 (19 000 \$) allouée en 2016-2017 pour les services aux entreprises sera transmise en août 2017. Il en sera de même pour les CEA qui ont reçu des allocations non récurrentes (12030) pour les établissements de juridiction provinciale au Québec.
- Dorénavant, les personnes inscrites dans les services en francisation en FGA pourront bénéficier de la même aide financière que les adultes qui suivent la francisation dans le réseau du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (annonce dernier budget- Gouvernement du Québec).
- Mesure 30132 (rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes plus vulnérables)
 - Cette mesure sera reconduite pour l'année 2017-2018. Le nouveau code de la mesure pour l'année prochaine est 15162. Par ailleurs, les projets de la mesure 30132 et ceux de la mesure 15162 se dérouleront au cours de la même année scolaire. De plus, des précisions seront ajoutées au document d'accompagnement. Il est prévu que la documentation nécessaire au dépôt du projet sera transmise à la fin du mois d'août.
 - Plus de 60 projets ont été présentés.
 - Une fois l'analyse des projets terminée, une lettre sera envoyée aux gestionnaires CEA (promoteurs du projet) afin de les informer si leur projet est retenu. Des consignes concernant les exigences ministérielles en matière de visibilité seront également transmises avec la lettre. Les projets pourront débuter dès réception de la lettre de confirmation. Étant donné que ces projets concernent une mesure 2016-2017, mais qu'ils ne seront déployés qu'en 2017-2018, les versements se feront après le 30 juin 2017. Il est à noter qu'une reddition de comptes sera à produire à la fin du projet. Il suffira de reprendre le formulaire de présentation du projet, rempli par le CEA en avril 2017, d'y ajouter l'annexe concernant la reddition de comptes et de transmettre le tout (incluant la page de signature complète) au Ministère, et ce, avant le 15 juin 2018.

Plan d'embauche

La période d'embauche au Ministère est en cours. 3 postes sont affichés pour les prêts de services. Les [descriptions de postes](#) sont disponibles sur le site du Ministère depuis le 13 juin dernier. Il y a un poste à combler pour le programme d'études *Intégration sociale*, un pour les SARCA et un pour le programme d'études *Francisation*. Les commissions scolaires sont invitées à partager l'information dans leur milieu. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur candidature à partir du site du Ministère en cliquant sur le lien suivant : [Postuler-prêts de service](#)

Table nationale de concertation des RÉCITS

La table de concertation des RÉCITS qui devait se tenir le 8 juin a été reportée à l'automne 2017. Une nouvelle date pourra être établie cet automne lorsque les intentions ministérielles seront officiellement dévoilées quant à la stratégie numérique ministérielle.

5	<p><u>Calendrier des Via pour la prochaine année</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dates des Via pour la prochaine année sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5 octobre 2017 ○ 22 février 2018 ○ 14 juin 2018
6	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Qu'est-ce que le PABP? L'acronyme signifie Programme d'allocation pour des besoins particuliers. Ce programme est géré présentement par l'Aide financière aux études.</p> <p>Qu'en est-il de la fermeture des cours locaux d'établissement en FBC à la fin de juin 2017? Pour la FBC et la FBD, les codes de cours d'établissement ne feront pas l'objet d'une fermeture pour l'instant. Une réflexion concernant le nombre important de codes de cours d'établissement sera lancée prochainement.</p> <p>Y a-t-il une ponction pour la FGA pour la mesure 30810 du secteur des jeunes ? Cette mesure s'adresse aux élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire et ceux de la formation générale des adultes. Il est de la responsabilité des commissions scolaires de faire la demande à leur direction générale pour l'acquisition de ressources éducatives numériques spécifiques ou pour la réalisation de dépenses additionnelles.</p> <p>En lien avec les codes de cours DHS, il y a beaucoup d'inquiétude dans le réseau quant à ce qui arrivera après le terme des 3 ans. Y a-t-il des démarches entamées avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou autres ministères ou MEES pour la suite des services pour cette clientèle? Oui, des démarches sont entamées à cet effet. Un comité de suivi à l'interne, en collaboration avec 9 commissions scolaires, travaille actuellement à l'élaboration de pistes de solutions afin de guider les recommandations à transmettre aux autorités ministérielles. Parallèlement, un comité interministériel avec le MSSS a été mis en place afin qu'au terme des 3 années, des orientations puissent être prises à ce sujet.</p> <p>Quand le nouveau programme d'études <i>Intégration sociale</i> sera disponible? Le programme révisé est en cheminement auprès des autorités.</p> <p>Quand aurons-nous des nouvelles pour les projets du développement en littératie? Les décisions seront transmises prochainement, une fois que l'analyse de ceux-ci sera terminée.</p> <p>Devrons-nous faire une reddition de comptes dans Collecte-info pour le RÉCIT régional? Pour l'année 2016-2017, il n'y a pas de reddition de comptes dans Collecte-info, mais une demande a été faite auprès des responsables des RÉCITS régionaux et des directions</p>

de centres concernées afin de transmettre le plan d'action de l'année et le bilan à M^{me} Véronique Méthé à la DE AFC.

Pendant combien de temps pourrons-nous bénéficier de la mesure 30132?

La mesure a été reconduite dans les règles budgétaires de 2017-2018. Cependant, étant donné que les règles budgétaires pour les prochaines années sont actuellement en processus d'approbation, il est impossible de confirmer la récurrence de la mesure.

Est-ce que les projets déposés permettent d'être à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire? Si oui, pouvons-nous déduire que tous les projets devraient être autorisés?

Non. Les projets sont analysés par un comité et des critères d'évaluation rigoureux sont appliqués.

Quand seront déposés les nouveaux codes de cours en géographie ainsi que leur contenu?

Les nouveaux cours en géographie doivent tout d'abord faire l'objet d'approbation ministérielle. Par la suite, une fois que les codes de cours seront diffusés sur le site du Ministère, ils pourront être ouverts. Il est également prévu de diffuser en même temps que le nouveau programme, les définitions des domaines d'évaluation et les prototypes d'épreuves puisque ce sont des cours de 5^e secondaire.

Que ferons-nous avec les anciens examens en 2018?

Lorsqu'un cours sera fermé et que ce ne sera plus possible de transmettre les résultats d'un adulte pour un ancien cours, il est recommandé de détruire de façon sécuritaire toutes les épreuves de ce cours.

Il semble que l'épreuve du cours SCT-4064 soit manquante?

- 1- L'épreuve a été diffusée au réseau en décembre 2016. Dans l'éventualité où un CEA n'aurait pas l'épreuve, il peut entrer en contact avec la personne responsable des épreuves ministérielles à sa commission scolaire.
- 2- Pour ce qui est des sciences et technologies, des travaux sont en cours.

Pour un centre qui reste ouvert pendant l'été, sans avoir reçu le nouveau matériel / épreuve est-ce qu'on peut utiliser l'ancien matériel / épreuve?

Comme mentionné précédemment, toutes les épreuves ministérielles ont été diffusées au réseau. Par ailleurs, pour les épreuves de responsabilité locale, les centres utilisent des épreuves qui doivent respecter les définitions du domaine d'évaluation. Le Ministère poursuit la production de prototypes d'épreuve pour favoriser l'implantation des nouveaux programmes. Les travaux progressent selon l'échéancier déposé.

Concernant la mesure 15161 à la page 83, il est écrit « projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire, prioritairement des clientèles de 16 à 24 ans », faut-il déposer un projet pour bénéficier d'un montant ?

La mesure se poursuit pour l'année prochaine. La documentation sera transmise à la mi-août.

Les élèves en francisation qui auront un soutien financier du MIDI, pourront en bénéficier pendant combien de temps?

La durée de la formation varie selon les besoins de l'adulte. La durée totale, en incluant les cours à temps complet, à temps partiel, spécialisés et en ligne, ne peut cependant pas dépasser 1 800 heures.

Y aura-t-il un Accompagnement national pour le secteur anglophone?

Une réflexion est en cours afin de s'assurer que l'offre de soutien soit optimale.

L'aide individuelle aux adultes à temps plein en francisation passera par les "prêts et bourses"? ou par d'autres formes de financement?

Pour la gestion financière, les demandes passent par le MIDI. Il y aura des ententes avec les commissions scolaires visées pour assurer le suivi. Dès septembre, un soutien sera offert pour la mise en œuvre de cette mesure en ce qui a trait, à la démarche avec le MIDI.

Est-ce possible d'avoir un tableau synthèse pour les cours où les amalgames sont possibles entre les nouveaux sigles et les anciens sigles?

Il y a déjà des Info/Sanctions qui ont paru à cet égard. Un sommaire des Info/Sanctions diffusées sur le sujet par diverses voies sera disponible prochainement sur le Carrefour FGA.